

Bulletin Officiel Canadien

Autorisé par arrêté en conseil et publié une fois par semaine par le Directeur de l'Information pour faire connaître les opérations des différents services du Gouvernement, des Commissions et des Comités créés pour fins de guerre.

Vol. 1.

Ottawa, mardi, 5 novembre 1918.

N° 6.

RAPPORT DU TRAVAIL FAIT PAR LES CONSTRUCTEURS CANADIENS DE CHEMINS DE FER DURANT LA GRANDE GUERRE

Ils ont réparé des vingtaines de milles de chemins de fer détruits par les Allemands et construit bien des ponts.

Ils suivaient de près les Allemands en retraite.

Le rapport suivant du travail accompli par les troupes canadiennes de chemins de fer en France durant le mois de septembre, a été reçu de sir Edward Kemp, ministre d'outre-mer des forces militaires du Canada :

"Tous les bataillons canadiens de troupes de chemins de fer ont travaillé à leur maximum durant le mois de septembre. Pendant ce mois l'ennemi a été forcé de se retirer sur pratiquement tout le front britannique. Là où notre avance était bien marquée, comme dans la zone des 3e et 4e armées, on employa le plus grand nombre possible d'unités de construction, à l'établissement de voies larges.

"Un de nos bataillons travailla en commun avec des ingénieurs français. Tous les efforts possibles furent faits pour avancer nos lignes dans le sillage de notre offensive. Le 6, l'ennemi fut forcé de se retirer de la rive est du canal de la Somme. L'unité mentionnée ci-dessus reçut la tâche de reconstruire trois ponts en bois au-dessus du canal et de la rivière. Ce travail devait être exécuté pour qu'il fut possible de procéder avec d'autres travaux de construction. Les ponts furent reconstruits avec une rapidité digne des plus grands éloges et les lignes dans la direction de l'est purent être continuées sans retard. En plus de la reconstruction de la voie principale, ce bataillon construisit au cours du mois de septembre, 22 ponts, dont quatre aux arches en poutres d'acier, tandis que les autres reposaient sur des poutres ou des traverses en bois. Deux ponts à piliers construits par ce bataillon au-dessus de la Somme, comprenaient chacun neuf arches d'environ 15 pieds. Le même bataillon a reconstruit durant le mois 72.8 milles de voies ferrées, et dans chaque cas le travail a été terminé à l'heure fixée par les autorités militaires, souvent pas mal plus tôt.

LE TRANSPORT FUT CONSIDÉRABLE.

La quantité de trafic qui s'est faite sur ces lignes, n'a pas été égalé, sans aucun doute, depuis le

"LE BULLETIN"

A consulter en 11ème et 12ème pages:

La table des matières parues dans les numéros du mois d'octobre.

début de la guerre. L'une des têtes de ligne eut à manœuvrer 74 trains en une seule journée et cela dans les 8 jours qui suivirent la construction de la ligne.

En plus de son travail de construction de voies ferrées et de ponts, ce bataillon dut encore rebâtir les postes d'approvisionnement d'eau pour les trains, les plates-formes, etc.; et il eut à déblayer bien des ruines laissées par l'ennemi sur son passage.

Un autre bataillon travaillant avec la troisième armée eut à exécuter une lourde besogne. Il lui fallut remplir les abris et les tranchées et enlever les embarras de fil de fer barbelé. Dans bien des cas les arches en bois des vieux ponts avaient été détruites par des explosions; tandis que les fils à signaux et les débris de toutes sortes s'accumulaient sur la voie. Sa tâche de déblayer tout cela était formidable dans certains cas. Parfois les terrassements avaient été grandement endommagés par les boulets et les bombes; les rails et les dormants étaient brisés et dispersés en tous sens. Des détachements travaillaient de 7 heures du matin à 8 heures du soir presque tous les jours. La vieille voie avait généralement été détruite par l'explosion de mines composées de 10 bâtons de perdites, enterrés par l'ennemi environ 2 pieds sous terre toutes les 3 longueurs de rails. Quand les défenses de la ligne Hindenburg furent atteintes, le travail de reconstruction devint particulièrement difficile à cause de la grande valeur naturelle des défenses préparées par l'ennemi, des abris souterrains et des débris causés par la bataille. En dépit de tous ces obstacles, des progrès précieux furent faits, et sur la ligne principale, et

[Suite à la page 4.]

LE CANADA POURVOIT LUI-MÊME À LA FORMATION DE SES RADIODÉLÉGRAPHISTES

Après avoir reçu l'enseignement nécessaire à l'école de l'État, ces opérateurs sont employés dans les nouvelles stations de télégraphie, sur les navires de patrouille et les transports de l'Amirauté---Ce service est très populaire.

Parmi les différentes divisions du service naval canadien, celle de la radiotélégraphie n'est pas la moins importante. Depuis le commencement de la guerre, en août 1914, le nombre des stations nouvelles de télégraphie sans fil que cette division a érigées, équipées et mises en exploitation sur les navires et sur les côtes, s'est accru considérablement; car ce nombre comprend les stations navales des côtes du Canada, les navires de patrouille canadiens et les transports de l'amirauté au service du Canada.

Afin de fournir des télégraphistes aux différentes stations côtières et aux navires, au nombre desquels se trouvent les navires mentionnés plus haut, on a inauguré une école de radiotélégraphie à Halifax.

Après l'explosion qui s'est produite dans le port de cette ville en septembre 1917, les dégâts subis et l'absence de local approprié ont nécessité le transport de l'école à Ottawa en janvier 1918, et l'enseignement se donne au n° 379 rue Wellington depuis cette date.

Les candidats qui se destinent à l'école de radiotélégraphie navale adressent leurs demandes d'inscription au ministère du Service Naval, à Ottawa, et la longue liste de ceux qui attendent leur admission démontre la popularité de cette division du service.

Les candidats à l'inscription à cette école doivent posséder les qualités suivantes:

(a) Sujets britanniques de naissance, nés de parents dont ni l'un ni l'autre n'a été de nationalité ennemie.

(b) Age, de 18 à 26 ans.

(c) Les candidats doivent subir l'examen médical régulier de la R.V.M.R.C.

(d) Cours régulier de High School ou instruction équivalente, la préférence étant accordée aux candidats immatriculés.

(e) Aptitude à transmettre ou recevoir au moins douze mots à la minute, d'après le code continental Morse.

Les candidats sont admis à l'école de radiotélégraphie après un examen de concours. Ces concours ont lieu périodiquement sous la direc-

tion des officiers en radiotélégraphie du ministère, dans les différents centres canadiens tels qu'Ottawa, Montréal, Toronto, Halifax, etc. Une fois admis à prendre du service, les candidats heureux sont nommés aspirants à l'école de radiotélégraphie en qualité d'élèves en télégraphie sans fil, R.V.M.R.C., grade qui correspond à celui d'officier non breveté. Quand ils ont terminé leur cours et passé avec succès l'examen de promotion au grade de radiotélégraphiste de quatrième classe, leur nomination est confirmée. Les promotions subséquentes dépendent des états de service, de la bonne conduite et du degré de compétence du sujet.

UN PERSONNEL D'EXPERTS.

L'édifice actuel de l'école peut recevoir quatre-vingts élèves; ce nombre, toutefois, a été dépassé en plusieurs occasions pendant l'année courante, à cause des exigences pressantes du service. Le personnel enseignant comprend quatre instructeurs radiotélégraphistes, un instructeur d'exercice et de discipline et un instructeur visiteur qui enseigne aux élèves télégraphistes en service à l'école le maniement des codes maritimes et des livres qui expliquent en partie les fonctions des radiotélégraphistes nommés à une station radiotélégraphiste de bord ou côtière.

La période accordée pour la formation d'un élève en radiotélégraphie est de trois mois, bien que la majorité des élèves terminent leur cours et passent avec succès leur examen de promotion en huit ou dix semaines, environ. Outre la partie technique, le cours d'instruction comprend un cours complet d'école de peloton, d'exercices de mousqueterie, de maniement et d'entretien du fusil, de manœuvres, d'études sur le compas, etc. Le cours de radiotélégraphie comporte de la télégraphie jusqu'à la vitesse de 20 à 25 mots à la minute, la théorie de l'électricité appliquée aux appareils de radiotélégraphie, le fonctionnement pratique des installations de télégraphie sans fil et la procédure adoptée pour la transmission et la

[Suite à la page 2.]

SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE!